

Annexes sanitaires
Gestion et traitement des eaux usées
Dossier d'arrêt



La collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire de Jura Nord

A. COMPETENCE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes de Jura Nord a pris la compétence assainissement collectif.

Jusqu'à cette date, la compétence était exercée par :

- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Roches pour les communes de Dampierre, Rans, Ranchot, Etrepigney et Evans.
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux Fin Champagne pour les communes de La Barre et Monteplain.
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement de Montmirey-le-Château pour Montmirey-la-Ville et Montmirey-le-Château.
- Les communes de Dammartin-Marpain, Thervay, Saligney, Ougney, Vitreux, Pagney, Taxenne, Gendrey, Orchamps, Louvatange, Salans, Fraisans, Plumont, Etrepigney et le Petit Mercey.

A. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1. Le nombre d'abonnés

Environ 8502 habitants sont desservis par les réseaux d'assainissement collectif sur le territoire, ce qui représente environ 71% de la population de Jura Nord.

2. La collecte des eaux usées

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 31.5 km de réseau séparatif d'eaux usées
- 54 km de réseau unitaire

Soit un linéaire total de 85,5 km.

Sur le territoire de Jura Nord, 13 communes ne bénéficient d'aucun raccordement au réseau de collecte des eaux usées. Il s'agit des communes de Mutigney, Brans, Offlanges, Rouffange, Sermange, Romain, Our, La Bretenière, Courtefontaine, La Barre, Serre-les-Moulières, Saligney et Monteplain.

3. Les unités de traitement des eaux usées

Le territoire de la Communauté de Communes Jura Nord compte 17 unités d'assainissement collectif, qui présentent un total de 11 760 EH.

STEP	Années de mise en service	Capacité	Charge maximale entrante	Conforme en équipement 2021	Conforme en performance 2021
Dammartin- Marpain (Marpain)	2014	120	60	Oui	Oui
Fraisans-Salans	1980	2000	1900	Non	Non
Gendrey	1988	640	400	Non	Non
Louvatange	1988	120	100	Non	Oui
Montmirey-la-Ville	2013	510	350	Oui	Oui
Orchamps	1973	2000	748	Oui	Non
Ougney Rive gauche	1971	200	100	Non	Non

Ougney rive droite	1970	200	60	Non	Non
Pagney	1973	350	340	Oui	Oui
Petit Mercey Bourg	2014	100	50	Oui	Oui
Petit Mercey Les Granges	1970	50	20	Oui	Non
Petit Mercey Hyombre	1970	50	30	Oui	Non
Plumont	1990	150	100	Non	Non
Ranchot	2003	4000	3200	Oui	Oui
Taxenne	1968	200	85	Non	Non
Thervay	1980	450	330	Oui	Oui
Vitreux	1969	280	220	Oui	Oui
Total		11350	8445		

De nombreux systèmes d'assainissement sont anciens (la majorité date des années 60-70) et défectueux avec des non-conformités en équipement et en performance fréquentes. Ainsi, seules 7 des 17 unités d'assainissement du territoire présentent une conformité en équipement et en performance.

B. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Environ 3426 habitants relèvent de l'assainissement non collectif (soit 29% de la population), pour environ 1537 installations recensées. Les installations non conformes présentant un danger sanitaire représentent 4 % du parc (51 installations) et 9 % des abonnés n'ont aucune installation. Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif pour l'année 2017 est très faible, soit 13.4%. Le risque de pollution environnementale sur les milieux récepteurs est de fait important et concerne à la fois les rejets domestiques, industriels et agricoles.

Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité

Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service

Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement

Taux de conformité face aux dangers sanitaires en %

88,8

Commenté [DD1]: Suppression demandée par FP, on le fait ?

C. LES EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales relève de la compétence communale. Les réseaux d'assainissement de la Communauté de communes Jura Nord sont en majorité unitaire (54 km), toutefois le séparatif se développe (31.5 km).

Sur le territoire, plusieurs équipements de gestion des eaux pluviales entrant dans les réseaux d'assainissement des eaux usées sont présents. On dénombre ainsi quatre bassins d'orages et 39 déversoirs d'orages

Bilan besoin / ressource

Le PLUi impose soit le raccordement au réseau collectif de traitement des eaux usées soit le recours à l'assainissement non-collectif.

La part de l'assainissement individuel devrait se maintenir aux environ de 30 % ; ainsi, si le PLUi prévoit l'accueil de 950 habitants à horizon 2030, 285 pourraient relever de ce mode et 665 habitants relèveraient de l'assainissement collectif ;

La capacité d'épuration du territoire étant de 11 350 EH pour une charge raccordée de 8 445 EH, les systèmes d'assainissement collectif ont largement la capacité d'accueillir cette charge supplémentaire.

Plusieurs des systèmes d'assainissement du territoire présentent des dysfonctionnements entraînant une non-conformité et des rejets mal traités dans les milieux récepteurs. Un programme de travaux est en cours de réalisation sur les années 2021 à 2026 pour la mise en conformité règlementaire des systèmes qui accompagnera le développement de l'urbanisation.

Le PLUi prend déjà en compte cette nécessité avec plusieurs emplacements réservés dédiés à l'extension ou la création de nouveaux dispositifs de traitement des eaux usées.

Programmes de travaux adoptés	Etat de réalisation	
LOUVATANGE / Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station (105 EH)	Réseaux terminés en 2022 Step mi 2023	

ORCHAMPS : Transit et construction d'une nouvelle station (1 600 EH)	En cours depuis 06/2022 Step mi 2023
VITREUX: Réhabilitation des réseaux et construction d'une nouvelle station (350 EH)	En cours depuis 06/2022 Step prévue début 2023
RANCHOT: Raccordement des communes de Fraisans-Salans à la station de Ranchot avec extension de la station de Ranchot à 6000 EH et suppression de la step vétuste de Fraisans	Travaux de mi 2023 à fin 2024

Travaux Prévus en 2024 - 2025

PAGNEY: Réhabilitation des réseaux et élimination d'eaux claires

MONTMIREY : réhabilitation des réseaux et élimination d'eaux claires

SYSTÈME DE RANCHOT : réhabilitation des réseaux et élimination d'eaux claires

ORCHAMPS: réhabilitation des réseaux et élimination d'eaux claires

OUGNEY : réhabilitation des réseaux et nouvelle station

TAXENNE: réhabilitation des réseaux et

nouvelle station

PLUMONT : réhabilitation de la station